

## Article 0

***Tous les êtres vivants,  
domaines de la nature,  
minéral, humain, végétal, animal,  
naissent et demeurent libres et égaux  
en devoirs et en droits.***

C'est ainsi que débute l'article 0, un texte fondateur qu'Animal Cross souhaite voir à la base de notre système juridique. Ce texte a inspiré la rédaction de cet ouvrage sur la faune sauvage, qui demeure encore dépourvue de droits en France.

Animal Cross y dépeint une France en déséquilibre, où 1,5 % de la population impose sa loi dans les campagnes, où l'argent, le business et le pouvoir des lobbys priment sur le respect de la vie, où la faune est réduite à de simples objets de loisir, et où l'on ignore les immenses services rendus par les animaux à la nature.

Si Animal Cross dévoile à chacun des articles la réalité de la vie des animaux sauvages dans la France d'aujourd'hui, l'association formule aussi de nombreuses propositions concrètes pour améliorer le sort de la faune. Elle aspire pour elle à des espaces en libre évolution, espaces strictement protégés où la nature reprend ses droits, et où les humains abandonnent une partie des leurs pour redonner enfin au Vivant la place qui lui est due.

Valérie Thomé, Sébastien Farys, Jean-Philippe Olivier, Benoit Thomé et leur équipe de rédaction sont engagés au sein de l'association de protection animale et de l'environnement Animal Cross depuis sa naissance en 2009. Férés de nature, passionnés par les animaux, ils ont rédigé cet ouvrage dans le but de dévoiler la réalité de la souffrance de la faune sauvage, mais aussi de construire un avenir apaisé, au sein duquel on prend en compte chaque vie animale comme le maillon indispensable d'un mécanisme complexe pour l'équilibre de la planète.



18.90 €

Animal Cross

<https://www.animal-cross.org>



9 782956 970439

Animal Cross



Article 0

©Farys

# Article 0



L'article zéro, proposé par Animal Cross, est un texte fondateur qui devrait être à la source de notre système juridique. A la tête de la pyramide des normes, il pourrait incarner les principes universels et intemporels qui sous-tendraient l'ensemble des règles de droit de notre pays : la constitution, les lois, les décrets, les arrêtés.

